

Société
Transport de gaz naturel

Un chantier de 18 mois

Devant la prévision de l'augmentation des besoins et de la consommation de gaz dans le sud de la France, le projet Eridan a été élaboré pour répondre à la nécessité de développer des capacités de transport de gaz naturel entre le Nord et le Sud de la France dans la vallée du Rhône. Concrètement, il s'agit de renforcer le réseau de transport de gaz naturel par la pose d'une canalisation entre Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône), et Saint-Avit dans la Drôme. Cette canalisation constituerait un ouvrage d'une longueur d'environ deux cents kilomètres, enterré à une profondeur d'au moins un mètre sur toute sa longueur, et d'un diamètre de cent vingt centimètres environ. Ce gazoduc aurait la capacité de transporter en toute sécurité plus de vingt milliards de m³ de gaz naturel par an, maintenu à une pression de 85 bars. La pression de la majeure partie du réseau de transport de gaz naturel de "GRTgaz" s'échelonne de 40 à 85 bars environ. Aux extrémités, sur les communes de Saint-Martin-de-Crau et de Saint-Avit, le projet nécessiterait l'aménagement d'installations de raccordement au réseau de transport existant. Le coût du projet est estimé à 500 millions d'euros. Ce coût serait entièrement financé par "GRTgaz" grâce aux prestations de transport de gaz qui seront facturées auprès des expéditeurs. Ceux-ci réserveront des capacités de transport sur le réseau de "GTRgaz". Le calendrier du projet conduirait à une mise en service fin 2014, voire début 2015 après un chantier d'une durée d'environ 18 mois. Le tracé possible passerait, s'il est adopté, par les environs de Romans-sur-Isère, Valence, Loriol, Montélimar, Pierrelatte, Bollène et Tarascon.

Sécurité et diversification

Le projet Eridan constitue un maillon essentiel au regard du développement annoncé de nouveaux points d'entrée de gaz naturel dans le sud de la France. L'enjeu de cette nouvelle canalisation consiste à fluidifier les échanges de gaz sur le réseau de transport et à renforcer la sécurité d'approvisionnement en France et en Europe.

Aujourd'hui, le gaz naturel arrive sur le territoire français par plusieurs gazoducs connectés aux réseaux de transport belges et allemands, par une canalisation sous-marine en provenance des gisements de la mer du Nord, et, enfin, par deux terminaux méthaniers situés en Méditerranée à Fos-sur-Mer et sur la façade atlantique à Montoir-de-Bretagne.

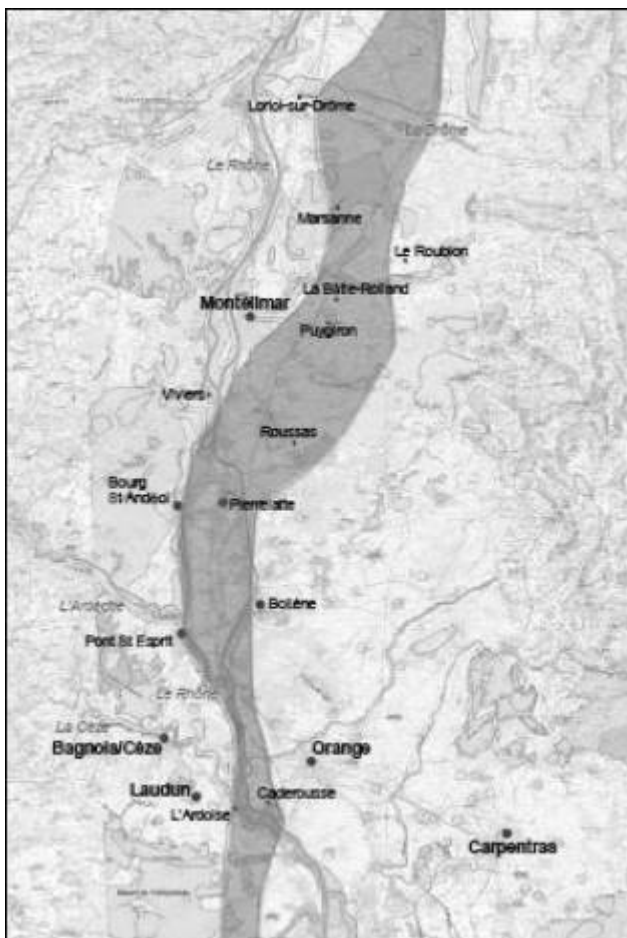
Dans le futur, les points d'entrée sont amenés à se diversifier dans le Sud de la France avec un nouveau terminal méthanier mis en service à Fos-Cavaou en 2009, un projet de terminal méthanier dans l'estuaire de la Gironde, un autre projet de terminal conduit par la société Shell à Fos, et un projet d'interconnexion par gazoduc entre l'Espagne et la France.

Débat public entre janvier et novembre

Où en est-on au niveau du calendrier du projet ? C'est dès la fin de l'année 2007, avant même de définir un projet de fuseau à l'intérieur duquel se situerait le futur tracé de la canalisation, que "GRTgaz" a décidé d'étudier les spécificités du territoire et d'engager une concertation sur le terrain. C'est l'analyse du territoire, partagée avec un grand nombre de ses acteurs tels les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les représentants des agriculteurs et des associations, qui a prévalu pour la recherche du fuseau proposé. L'analyse purement technique ou économique qui aurait conduit à un

tracé rectiligne dans la vallée du Rhône a d'emblée été écartée. Un fuseau a été ainsi dégagé, sur une largeur de 2 à 4 kilomètres de large, et présenté à l'ensemble des élus concernés. À l'intérieur de ce fuseau, la souplesse et la discrétion d'un gazoduc enterré permettent d'inscrire de nombreuses possibilités de tracés.

Compte tenu notamment de l'évolution rapide de l'urbanisation, l'option qui aurait consisté à proposer un tracé parallèle à la canalisation existante, construite en 1974, n'a pas pu être retenue. Les caractéristiques du projet Eridan ont conduit naturellement "GRTgaz" à saisir la Commission nationale du débat public. La CNDP a décidé, le 5 novembre 2008, que le projet ferait l'objet d'un débat public dont elle confierait l'organisation à une commission particulière. Celle-ci a été nommée le 7 janvier et est présidée par Patrick Legrand, vice-président de la CNDP. À l'issue du débat public qui devrait se dérouler entre juin et novembre, "GRTgaz" devra rendre publics les conditions et les principes de la poursuite de ce projet. Si ce projet est maintenu, une enquête publique organisée sur un tracé précis, concernera toutes les communes traversées par le gazoduc.



Le trajet prévisionnel du projet Eridan.

Une quinzaine de réunions publiques ouvertes à tous sont programmées. Parmi elles, cinq réunions générales dont le jeudi 6 juillet à Loriol ou à Livron et le jeudi 22 octobre à Montélimar à 19h et six réunions thématiques, dont à Pierrelatte le jeudi 10 septembre, à Réserve-des-Ramières le mercredi 23 septembre et à Rovaltain le jeudi 1er octobre. Deux réunions clôtureront cette consultation publique, la première à Valence le jeudi 5 novembre, suivie de la dernière à Avignon le 6 novembre.